SERVICE TECHNIQUE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

1, avenue du Dr Grynfogel
BP 1084 31035 TOULOUSE CEDEX

cerfa

N° 47-0148

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE D'OISEAUX

Arrêté du 17 juillet 1989 (J.O. du 19 août 1989)

1. Exploitant .....
2. Aéronef (Constructeur/Modèle).....
3. Moteur (Constructeur/Modèle).....
4. Immatriculation de l'aéronef .....
5. Date jour..... mois..... année.....
6. Heure T.U .....
7. aube ❒ jour ❒ crépuscule ❒ nuit ❒
8. Nom de l'aérodrome .....
Piste utilisée .....
Lieu de l'incident (s'il s'est produit en route).....
9. Hauteur/Sol.....pieds
10. Vitesse indiquée .....nœuds
11. Phase de vol :

Circulation au sol	❒
Décollage (0-50 ft)	❒
Montée (> 50 ft)	❒
Croisière	❒
Attente	❒
Descente	❒
Approche (100-50 ft)	❒
Aterrissage (< 50 ft)	❒
Inconnue	❒

12. Phares allumés

Phares d'atterrissage	❒
Feux à éclats	❒

13. Conditions météorologiques
VMC ❒ IMC ❒
Nuageux : .....8 / à .....m ou clair ❒

brouillard	❒
pluie	❒
neige	❒

14. Espèce ornithologique.....

Nombre d'oiseaux :	Aperçus	Touchés
1	❒	❒
2 à 10	❒	❒
11 à 100	❒	❒
plus de 100	❒	❒

Taille des oiseaux :	
petite	❒
moyenne	❒
grande	❒

15. Effet sur le vol

aucun	❒
décollage interrompu	❒
atterrissage de prudence	❒
arrêt des moteurs	❒
autre (préciser)	❒

Pilote averti de la présence d'oiseau oui ❒ non ❒

16. Parties de l'aéronef atteintes et dommages subis :

	nuls	significatifs
radôme	❒	❒
pare-brise	❒	❒
nez de l'appareil	❒	❒
moteur n°1	❒	❒
n°2	❒	❒
n°3	❒	❒
n°4	❒	❒
hélice	❒	❒
aile / rotor	❒	❒
fuselage	❒	❒
train d'atterrissage	❒	❒
empennage	❒	❒
feux	❒	❒
autre (préciser en 19)	❒	❒

17. Durée d'immobilisation de l'aéronef.....heures
Coût estimatifs des réparations ou du remplacement.....francs
Autres coûts estimatifs .....francs
(par exemple : manque à gagner, carburant, hôtels)

18.

Numéro de position du moteur	1	2	3	4
Raison de la panne ou de l'arrêt du moteur				
rupture du moteur	❒	❒	❒	❒
avec projection de débris	❒	❒	❒	❒
incendie	❒	❒	❒	❒
arrêt-vibrations	❒	❒	❒	❒
arrêt-température	❒	❒	❒	❒
arrêt-avertissement d'incendie	❒	❒	❒	❒
arrêt-autres (spécifier)	❒	❒	❒	❒
arrêt-inconnu	❒	❒	❒	❒
Pourcentage estimatif de perte de poussée	_	_	_	_
Nombre estimatif d'oiseaux ingérés	_	_	_	_

19. Observations
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Etabli par .....

Ce compte rendu ainsi que les restes non putrescibles des oiseaux rencontrés doivent être adressés au :
STNA Division 2EO - 1, avenue du Dr Grynfogel- BP 1084 31035 TOULOUSE CEDEX
05 62 14 54 99 - Fax : 05 62 14 53 27

CES RENSEIGNEMENTS SONT EXIGÉS POUR LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

© SIA